



« Si nous avons la foi, nous verrions Dieu caché dans le prêtre comme une lumière derrière la vitre »

(Saint Jean-Marie Vianney)

Pour alimenter notre réflexion...

Ce n'est pas seulement une charge que nous avons reçue, une fonction qualifiée à accomplir au service du Peuple de Dieu. Les gens peuvent parler du sacerdoce comme d'un métier, d'une fonction, y compris la fonction de présidence du rassemblement eucharistique. Mais nous n'en sommes pas réduits à être des fonctionnaires. D'abord parce que c'est dans *notre être même* que, par l'ordination, nous sommes marqués d'un caractère spécial qui nous configure au Christ-Prêtre pour nous rendre capables d'agir au nom du Christ-Tête en personne. Certes, nous sommes pris d'entre les hommes et nous demeurons proches d'eux, *chrétiens avec eux*, disait saint Augustin. Mais nous sommes *mis à part*, totalement consacrés à l'œuvre du salut; *la fonction du prêtre, en tant qu'elle est unie à l'ordre épiscopal, participe à l'autorité par laquelle le Christ lui-même construit, sanctifie et gouverne son Corps*. C'est le Concile Vatican II qui nous le rappelle.

Nous sommes à la fois dans l'assemblée chrétienne et face à elle pour signifier que l'initiative de la sanctification vient de Dieu, de la Tête du Corps, et que l'Église la reçoit. Envoyés au nom du Christ, nous avons été sanctifiés par lui à un titre spécifique : cela demeure et atteint en profondeur notre être de baptisé. Le Curé d'Ars avait à ce sujet des formules choc : *C'est le prêtre que Dieu place sur la terre comme un autre médiateur entre le Seigneur et le pauvre pécheur*. Nous dirions aujourd'hui : il participe d'une façon spécifique à la mission du seul Médiateur, Jésus Christ.



« Tu veux, Seigneur,
que ton peuple tout entier
participe au sacerdoce de ton Fils :
et tu confies à certains de ses membres
la charge de la sanctifier,
de le conduire et de l'enseigner
au nom du Christ :
accorde à celui dont tu vas faire son prêtre,
la grâce d'être fidèle à sa mission:
que par son ministère et toute sa vie
il aide les hommes et serve ta gloire.»

Rituel de l'ordination

Cela entraîne une conséquence dans notre vie de chaque jour. Il est normal que nous cherchions continuellement à conformer au Christ, dont nous sommes les ministres, non seulement les gestes du ministère, mais nos pensées, l'attachement de notre cœur, notre conduite, en disciples qui vont jusqu'à reproduire les mystère de sa vie. Cela suppose évidemment une véritable intimité avec le Christ, dans la prière. Toute notre personne et toute notre vie renvoient au Christ.

Jean Paul II, Méditation à Ars, 1986.

À l'écoute du Concile Vatican II

« Les prêtres sont engagés dans les multiples obligations de leur fonction, ils sont tiraillés, et ils en arrivent à se demander, non sans angoisse, comment faire l'unité entre leur vie intérieure et les exigences de l'action extérieure. Cette unité de vie ne peut être réalisée ni par une organisation purement extérieure des activités du ministère, ni par la seule pratique des exercices de piété qui, certes, y contribue grandement. Ce qui doit permettre aux prêtres de la construire, c'est de suivre, dans l'exercice du ministère, l'exemple du Christ Seigneur, dont la nourriture était de faire la volonté de Celui qui l'a envoyé et d'accomplir son œuvre.

Car, en vérité, le Christ, qui fait toujours dans le monde, par l'Église, la volonté du Père, continue à agir par ses ministres. C'est donc lui qui demeure toujours la source et le principe de l'unité de leur vie. Les prêtres réaliseront donc cette unité de vie en s'unissant au Christ dans la découverte de la volonté du Père, et dans le don d'eux-mêmes pour le troupeau qui leur est confié.»

Décret sur Le ministère et la vie des prêtres, n° 14

Prions pour nos prêtres...

« Le temps est venu de parler courageusement de la vie sacerdotale, comme d'une valeur inestimable et comme d'une forme splendide et privilégiée de vie chrétienne. Les éducateurs et plus spécialement les prêtres ne doivent pas craindre de proposer d'une façon explicite et forte la vocation au presbytérat comme une possibilité réelle pour les jeunes qui ont les dons et les qualités appropriés. Cela ne conditionne pas ou ne limite pas leur liberté ; au contraire, une proposition précise, faite au bon moment, peut être décisive pour provoquer chez les jeunes une réponse libre et authentique. Du reste, l'histoire de l'Église et celle de tant de vocations sacerdotales, écloses même dans un âge tendre, atteste abondamment le caractère providentiel du voisinage et de la parole d'un prêtre ; non seulement de la parole, mais du voisinage, c'est-à-dire d'un témoignage concret et joyeux, capable de faire surgir des interrogations et de conduire à des décisions définitives. »

Jean Paul II,

Exhortation *Je vous donnerai des Pasteurs*, n° 39

Mon Dieu, je vous prie pour vos prêtres,
pour tous vos prêtres.
Je vous demande pour eux la sainteté.
Je vous demande qu'ils aiment profondément
leur sacrifice et qu'ils le vivent avec amour.
Je vous demande pour eux l'obéissance,
l'esprit de détachement,
une inaltérable et limpide chasteté,
et aussi l'abnégation, l'humilité,
la douceur, le zèle, le dévouement.
Je vous demande qu'aucune âme ne les approche
sans vous aimer davantage.
Je vous demande, mon Dieu,
de semer par eux, dans le monde,
des grâces mariales, qui révèlent à quel point
Marie est notre Mère.
Et pour qu'il en soit ainsi,
pour que votre règne s'étende
et s'affermisse par eux sur la terre,
je vous promets, ô Jésus,
de m'offrir avec vous, de tout mon cœur. Amen.



**Virgine Marie, en cette année sacerdotale,
accompagne les prêtres qui ont été consacrés
pour prolonger et actualiser
à travers le temps et l'histoire l'œuvre de ton Fils.
Garde-les dans la joie du service
et aide-les à se laisser conformer au Christ,
qui est l'unique Pasteur.
Veille sur leur fidélité
et entretiens en eux l'action de grâce.**



« Dans l'Église (tout entière sacramentelle), il y aura des hommes qui seront choisis et envoyés pour poser dans le monde, aujourd'hui, les signes visibles, efficaces, historiques, et donc proprement *sacramentels*, du don que Dieu a ouvert au monde une fois pour toutes en Jésus Christ, et qu'il peut toujours communiquer par son Esprit à tous ceux qui s'y rendent accueillants. *Ces hommes seront les prêtres*. Telle est la justification fondamentale du sacerdoce ministériel. Par les prêtres ainsi conçus, Dieu continue, à travers les temps et les lieux, de proposer et de donner son salut selon les lois mêmes selon lesquelles il l'a donné une fois pour toutes en Jésus Christ, c'est-à-dire par des gestes et des paroles *d'homme*, par une médiation et une présence *d'homme*. Ainsi le salut ne cesse-t-il pas de se signaler et de se signifier dans le monde à la fois comme initiative gratuite de Dieu et comme proposition faite tout prêt de nous, c'est-à-dire en visibilité historique, par médiation humaine symbolique et historique, signifiante et sacramentelle. Non pas certes en se substituant au ministère du Christ, mais dans la dynamique de son Esprit, et dans nulle autre intention que celle de continuer à signifier l'initiative de Dieu. Il y a des hommes choisis et appelés, ordonnés et envoyés justement pour signifier à leurs frères en humanité que le salut de Dieu, à la fois, trouve son unique source dans la toute gratuite initiative divine, et ne cesse pourtant de se proposer en toute proximité humaine. Il en va avec le sacerdoce, avec le presbytérat, avec le ministère ordonné, avec les prêtres, de la 'visibilisation' humaine du salut de Dieu aujourd'hui, et d'une 'visibilisation' en un sens première qu'est, déjà, l'ordination sacramentelle. Voilà la justification fondamentale du sacerdoce ministériel. Voilà la raison pour laquelle nous sommes prêtres, et voilà pourquoi nous avons une place tout à fait essentielle, unique, *insubstituable*, dans le dispositif de la pastorale » (Mgr Joseph DORE).